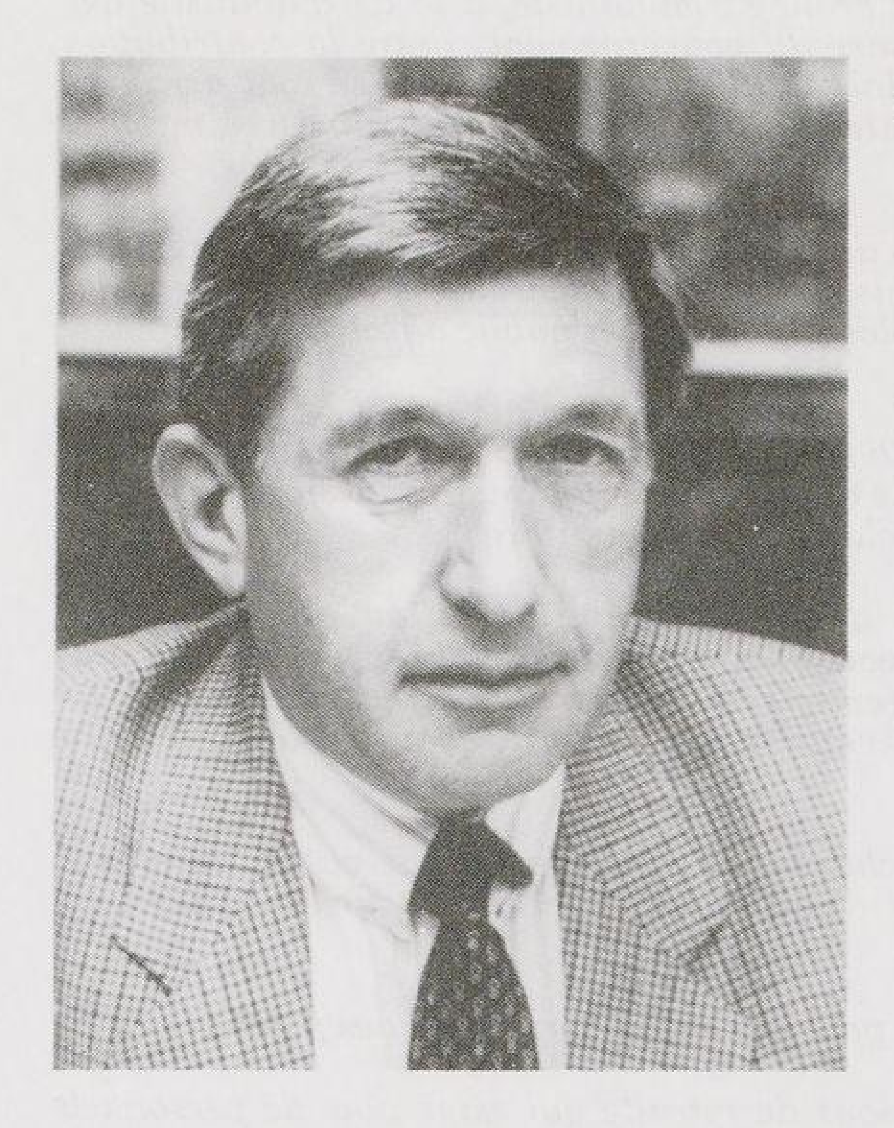
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 MARS 1993



André LAJOINIE

Député sortant,
Conseiller Régional

Suppléant

Robert CHAPUT

Conseiller Général
de Bourbon-l'Archambault



Candidats de rassemblement des forces de progrès

présentés par le P.C.F.

Electrices, Electeurs, Chers Concitoyens,

Votre vote aux élections législatives du 21 mars aura une double importance.

Il vous permettra d'exprimer votre opinion sur la politique qui a été menée et sur celle que vous souhaitez pour la prochaine législature, en confirmant votre député comme votre défenseur qui a fait ses preuves.

Comme vous le savez, je me suis efforcé, à l'Assemblée Nationale, d'être l'interprète d'une opposition de gauche à la politique des gouvernements successifs qui se sont inclinés devant l'ultra-libéralisme de droite qui est maintenant rejeté Outre-Atlantique, mais qui est la base du Traité de Maastricht.

Cet infléchissement, auquel je me suis opposé, a conduit à aggraver les injustices sociales, à sacrifier à la course à l'argent le monde du travail, à augmenter le chômage, la précarité et même la pauvreté, en accentuant par la soumission à Bruxelles la ruine de notre agriculture.

Le rejet de cette politique devrait conduire à exiger un véritable changement oeuvrant pour une nouvelle croissance industrielle, agricole et des services. Cela permettrait de faire reculer le chômage, d'assurer le progrès social, tout en défendant l'environnement, de donner des droits nouveaux aux citoyens, d'inverser la politique européenne qui affaiblit la France, de mettre en oeuvre une politique internationale de justice et de paix.

Il serait négatif pour vous que le refus légitime de la politique actuelle profite à la droite qui l'a pourtant inspirée et qui annonce son aggravation.

Le candidat giscardien qui m'est opposé, flanqué de celui d'extrême-droite, est un fervent partisan du Traité de Maastricht. Il a soutenu son parti lorsque ce dernier a refusé le principe même d'utiliser le droit de veto de la France que De Gaulle avait imposé pour faire échec au diktat américain contre notre agriculture.

Le programme de sa formation prévoit d'accélérer le Marché Unique Européen et l'application du Traité de Maastricht dont l'expérience montre qu'ils sont la cause du saccage de l'emploi, de nos zones rurales et services publics de notre pays. Ce candidat croit que les électeurs de notre circonscription - qui ont voté "non" à Maastricht vont se déjuger. Il se trompe. C'est en utilisant notre bulletin de vote qu'ils confirmeront leur opposition à cette Europe de la finance et leur volonté de défendre les atouts de la France. Ce qu'il faut, c'est faire du neuf, c'est ce que je propose.

Votre suffrage vous permettra en même temps de réélire votre député qui tire son efficacité, comme l'expérience le montre, de ce soutien que vous n'avez cessé de lui apporter.

Tant à l'Assemblée qu'en Bourbonnais, je n'ai soutenu aucune mesure négative et mon action a toujours appuyé les progrès, si minimes soient-ils.

Je me suis opposé jusqu'au bout, avec les seuls membres du groupe communiste, à la loi d'amnistie des politiciens fraudeurs et nous avons même voté deux fois la censure du gouvernement contre la contribution sociale généralisée (CSG) et la désastreuse réforme de la PAC. Mais les dirigeants de droite se sont arrangés pour qu'un nombre suffisant de leurs députés ne votent pas cette censure et approuvent ainsi ces mesures néfastes.

J'ai été à l'origine de la loi pour l'emploi prévoyant qu'en cas de licenciement dans les grandes entreprises il y ait obligation de reclassement des salariés et que des commissions départementales, avec les élus et les syndicats, puissent contrôler, pour plus d'efficacité, les sommes colossales d'argent public affectées à l'emploi et à la formation.

Avec mon groupe parlementaire, j'ai obtenu plus de deux milliards de francs en faveur des plus modestes, dont 10.000 logements sociaux supplémentaires, des dégrèvements de taxe d'habitation, des mesures en faveur des veuves, des agriculteurs âgés, une amélioration des bourses scolaires et universitaires...

Au plan de notre Bourbonnais, j'ai pris l'initiative d'une action diversifiée pour l'emploi industriel et la défense de l'agriculture. Des crédits appréciables ont pu être obtenus, notamment pour les zones industrielles et pour la construction de logements sociaux en milieu rural ou pour l'agriculture. Mais, l'évolution négative de l'emploi et du revenu agricole qui découle d'orientations gouvernementales et européennes, n'a pu être stoppée.

Nous avons pu obtenir enfin que le barrage de Chambonchard reprenne vie, ce qui va garantir aux populations qui en manquaient l'été, de disposer suffisamment d'eau potable, ce qui est un droit légitime conforme à la défense de l'environnement.

Mon action pour moderniser les voies de communication s'est poursuivie et a porté quelques fruits.

Je me suis attaché à faire avancer l'humanisation des maisons de retraite qui exige plus de personnels qualifiés. J'ai apporté un soutien actif au projet de Centre d'Autistes de Naves qui est en bonne voie.

Enfin, la défense de l'école a été l'objet de ma part d'une bataille acharnée. Si des progrès ont été obtenus, les suppressions de postes annoncées pour la prochaine rentrée montrent que les pouvoirs publics continuent de refuser les moyens indispensables pour que tous nos enfants accèdent à la formation qui leur est due.

Que ce soit dans la défense et l'aboutissement des projets des collectivités locales ou pour des solutions aux dizaines de milliers de cas individuels qui me sont soumis, ma porte est toujours ouverte à tous.

Si mes interventions n'aboutissent pas toujours et en tout, elles marquent des points, ce dont témoignent les intéressés.

Je me suis toujours fait une règle de ne jamais renoncer à défendre les droits légitimes des gens ou des collectivités, même si les chances d'aboutir sont minces au départ.

L'expérience montre que l'opiniâtreté finit toujours par porter ses fruits. En me gardant de toute promesse démagogique, je veille à ce que mes engagements soient toujours tenus.

C'est pourquoi, par-delà la diversité de vos opinions, que je respecte, je vous propose, une nouvelle fois, de renouveler le contrat que vous m'avez accordé par vos suffrages à plusieurs reprises.

Il vous donnera l'assurance que vous serez bien défendu en même temps que votre député agira, avec l'autorité que lui donnent ses responsabilités nationales, contre tout mauvais coup ainsi que pour faire du neuf en faveur de notre Bourbonnais et de la France.

C'est avec confiance que j'attends votre choix.

Lajoinie

Votez André LAJOINIE

Suppléant, Robert CHAPUT

03500 I.N.

Vu, les candidats